



AVIS PUBLIC AGGLOMÉRATION

BUDGET POUR L'ANNÉE 2019

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné greffier que :

Le budget de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'exercice financier commençant le 1^{er} janvier 2019 et se terminant le 31 décembre 2019 sera adopté lors de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération qui aura lieu **le mardi 11 décembre 2018 à 19 h** au lieu ordinaire de la tenue des séances du conseil (25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge).

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil ainsi que la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2019.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 28^e JOUR DE NOVEMBRE 2018

Pierre-Alain Bouchard
Greffier